

Lire et comprendre un texte

1) Montrez que l'Habeas Corpus protège les libertés individuelles contre les arrestations arbitraires

Dans la plupart de vos copies, j'ai noté que le texte de l'Habeas Corpus était compris de façon assez confuse parce que vous n'avez pas vraiment cherché à savoir qui faisait quoi dans ce texte. Voici une petite explication de texte avant de passer à la correction.

Officier en charge de la police en Angleterre

Lorsqu'un juge prononce une ordonnance d'habeas corpus, les officiers de police doivent leur présenter l'accusé

On présente l'accusé au juge qui a prononcé l'ordonnance. Ce ne sont pas toujours des juges aussi importants que le Chancelier ou le Lord Gardien du Grand Sceau !

Ce sont les shérifs ou leurs subordonnés qui doivent dire les motifs de l'emprisonnement

Ce verbe se rapporte au juge à qui on présente le prisonnier

L'accusé s'engage à se présenter à son futur procès

En règle générale, vous n'avez pas tenu compte de cette phrase : on ne libère le prisonnier que si son emprisonnement est illégal ! Sinon, il reste en prison.

« Chaque fois qu'une ou des personnes produira ou produiront une ordonnance d'habeas corpus adressée à un ou des shérifs, que lesdits officiers ou leurs subordonnés, dans les trois jours qui suivent la présentation de ladite ordonnance, renvoient ladite ordonnance et amènent ou fassent amener en personne l'individu en cause, devant le ou en présence du lord Chancelier ou du lord Gardien du Grand Sceau d'Angleterre, ou devant les juges ou barons de ladite cour d'où émane ladite ordonnance ; et alors certifient les vraies causes de sa détention ou de son emprisonnement ; et sur quoi, dans les deux jours qui suivront la présentation de l'intéressé devant eux [...] devra libérer ledit prisonnier de son emprisonnement, après avoir pris son engagement assorti d'une ou de plusieurs cautions, à moins qu'il n'apparaisse que l'intéressé ainsi emprisonné est détenu en vertu d'une procédure légale. »

Réponse : L'Habeas Corpus protège les libertés individuelles contre les arrestations arbitraires car il contraint les shérifs (officiers de police) à justifier devant un juge « les vraies causes de [la] détention ou de [l']emprisonnement » de l'accusé. Les juges décident alors si l'accusé est « détenu en vertu d'une procédure légale ». Si ce n'est pas le cas, l'accusé est libéré après avoir versé une caution pour garantir qu'il respectera son « engagement » à se présenter à son procès.

2) Pourquoi peut-on dire que le Bill of Rights crée une monarchie parlementaire en Angleterre ? Rédigez un paragraphe pour répondre à cette question

Sur le Bill of Rights également, le contenu du document n'a pas toujours été clair pour vous. Par ailleurs, tout le contenu du document ne correspondait pas à la question !

Ce paragraphe précise simplement que tout ce qui suit dessous est un rappel de ce qui existe déjà dans la loi anglaise Rien de neuf, donc.

Un régime parlementaire implique un contrôle du parlement sur le gouvernement. Il faut donc rechercher tout ce qui évoque un contrôle, un consentement du Parlement aux actes royaux.

Pour que le Parlement puisse agir indépendamment du pouvoir royal, il faut empêcher que le roi puisse exercer des contraintes, des contrôles ou des menaces sur ses membres.

Une partie du Bill of Rights ne concerne pas la question qui vous est posée, il est donc inutile d'en parler !

[...] Les Lords spirituels et temporels et les Communes [...] déclarent d'abord, comme leurs ancêtres ont toujours fait en pareil cas, pour assurer leurs anciens droits et libertés :

Art. 1. Que le prétendu pouvoir de l'autorité royale de suspendre les lois ou l'exécution des lois sans le consentement du Parlement est illégal ;

Art. 4. Qu'une levée d'argent pour la Couronne ou à son usage, sous prétexte de prérogative, sans le consentement du Parlement [...] est illégale ;

Art. 5. Que c'est un droit des sujets de présenter des pétitions au roi, et que tous les emprisonnements, toutes les poursuites pour de telles pétitions sont illégaux ;

Art. 8. Que les élections des membres du Parlement doivent être libres ;

Art. 9. Que la liberté de la parole, ni celle des débats ou procédures dans le sein du Parlement, ne peut être entravée ou mise en discussion en aucune cour ou lieu quelconque autre que le Parlement lui-même ;

Art. 10. Qu'on ne doit point exiger (en justice) des cautionnements excessifs, ni imposer des amendes excessives, ni infliger des peines cruelles et inusitées ;

Art. 13. Qu'enfin, pour remédier à tous griefs et pour l'amendement, l'affermissement et l'observation des lois, le Parlement devra être fréquemment réuni.

Réponse : Le Bill of Rights crée une monarchie parlementaire en Angleterre en imposant l'autorité du Parlement aux nouveaux souverains, Guillaume d'Orange et son épouse Marie II, que le Parlement a appelés à remplacer Jacques II.

Tout d'abord, le Parlement rappelle son droit de contrôler les actes royaux (articles 1 et 4), comme suspendre les lois ou exécuter les lois, ou encore lever des impôts. Le Parlement rappelle également que le roi doit respecter son indépendance (articles 8, 9 et 13) : les élections à la chambre des Communes doivent être libres, les débats sont libres et le roi ne peut pas entraver la liberté de parole de ses opposants au Parlement, et enfin il ne peut pas empêcher le Parlement de se réunir.